20 ANS YEARS
CNRL NHRC
Comité national de recherche sur le logement
National Housing Research Committee
Bulletin automne 2007

Vitrine sur les lauréats du Prix du mérite en études sur l'habitation lors de la rencontre d'automne du CNRL

Cinq étudiants canadiens de deuxième et de troisième cycle seront les tout premiers lauréats du Prix du mérite en études sur l'habitation (PMEH) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Le prix reconnaît les travaux universitaires qui contribuent de manière importante à la compréhension et à l'avancement de l'habitation au Canada.

Les prix seront remis lors d'un dîner de remise qui se tiendra à l'Hôtel Crowne Plaza à Ottawa, le 6 novembre, qui coïncide avec la rencontre d'automne du Comité national de recherche sur le logement (CNRL).

La SCHL a annoncé la création des PMEH en juin 2006. La demande de présentation de propositions a été d'abord lancée par l'entremise d'un communiqué ministériel en mars 2007, la date de clôture ayant été fixée au 18 mai 2007. Plus de 1 000 trousses de demande ont été téléchargées, et 48 propositions ont été reçues par la SCHL. Les étudients présentant une application représentaient 18 universités canadiennes à travers le pays et deux universités du Royaume-Uni. Les domaines d'étude comprenaient le génie, l'architecture, l'urbanisme, la géographie, l'économie et la sociologie.

suite à la page 2

65794

À propos du Comité national de recherche sur le logement

Créé en 1986, le Comité national de recherche sur le logement (CNRL) se compose de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, municipaux, de l'industrie, des organismes de logement social, de la communauté académique et des consommateurs. Le Comité poursuit les objectifs suivants :

- cerner les secteurs prioritaires de la recherche ou de la démonstration dans le domaine de l'habitation;
- favoriser une meilleure collaboration, former des partenariats et réduire le chevauchement des activités de recherche;
- encourager le soutien à l'égard de la recherche en habitation; et
- promouvoir la diffusion, la mise en application et l'adoption des résultats de recherche.

En plus de son comité plénier, le CNRL fonctionne également grâce à des groupes de travail qui échangent de l'information, discutent des lacunes en recherche et entreprennent des travaux de recherche. À l'heure actuelle, les groupes de travail abordent des questions comme les données du logement, les sans-abri, logements et collectivités durables, et besoins particuliers. Les membres du CNRL soumettent également des articles destinés au bulletin du CNRL, lequel est publié deux fois l'an et participent au réseautage de leur collectivité en ligne : www.nhrc-cnrl.ca

Le CNRL est coprésidé par John Black, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et Doug Page, du gouvernment de la Colombie-Britannique. La SCHL fournit les services de secrétariat au Comité et produit ce Bulletin.

Pour nous joindre

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Nancy Walker, Coordonnatrice, CNRL et liaison extérieure

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Bureau national
700, chemin de Montréal, C2-332
Ottawa (Ontario) K1A 0P7
Tél. : (613) 748-2446
Téléc. : (613) 748-2402
Courriel : nwalker@cmhc-schl.gc.ca

Pour commander un bulletin du CNRL ou s'abonner : Tél. : 1-800-668-2642
(Publication n° 65794)

suite de la page couverture

Deux des lauréats en sont à leurs études de troisième cycle, alors que les autres en sont au deuxième cycle.

Thèses de doctorat

Sutama Ghosh, *We Are Not All the Same: Differential Migration, Settlement Patterns, and Housing Trajectories of Indian Bengalis and Bangladeshis in Toronto*

Miljana Horvat, *Protocol and Assessment Tool for Performance Evaluation of Light-Frame Building Envelopes Used in Residential Buildings*

Thèses ou projets de maîtrise

Oyetope Abe, *Effectiveness of Energy Wheels from Transient Measurements*

Joshua Engel-Yan, *The Integration of Natural Infrastructure in Urban Design: Evaluating the Contribution of the Urban Forest to Neighbourhood Sustainability*

Stephanie Vermeulen, *An Architecture of Daily Life: The Continuing Evolution of Toronto's Residential Fabric*

suite à la page 3

Table des matières

Vitrine sur les lauréats du Prix du mérite en études sur l'habitation lors de la rencontre d'automne du CNRL **1**

Nouvelles du CNRL **4**

En règle générale, la production de logements suit l'évolution du nombre de ménages **5**

L'établissement des immigrants se ferait souvent selon des modèles prédéterminés **6**

Un nouvel outil d'évaluation au service des concepteurs et des constructeurs de bâtiments voit le jour **7**

Des travaux de recherche engendrent un outil rapide et économique d'évaluation des roues à récupération d'énergie **8**

Le couvert végétal : une nécessité pour les quartiers à forte densité **9**

Toronto peut en apprendre d'Amsterdam **10**

Le premier village axé sur le transport en commun fait fureur chez les travailleurs québécois **11**

La maison expérimentale pour la recherche sur la ventilation et les murs du CNRC-IRC est riche en nouvelles perspectives en recherche **12**

Pourquoi les logements visitables sont-ils importants? — Une étude permet de mieux comprendre **13**

Que pensent les résidents de la conversion de leur ensemble de logements en coopérative d'habitation? **14**

Une étude de l'ACHRU révèle des lacunes dans la politique concernant les immigrants **15**

Du nouveau à la SCHL — Prévention des incendies dans les collectivités autochtones : manuel et DVD **16**

Le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance produit des Points en recherche sur la phase II de la recherche **17**

Une santé mentale plus faible chez les itinérants **18**

suite de la page 2

Les cinq lauréats ont été sélectionnés par un comité de sélection indépendant composé d'experts en recherche sur logement qui se sont rencontrés du 13 au 15 juin, 2007.

Le comité de sélection

Elisa Campbell, directrice, Centre pour la conception durable, École d'architecture et d'architecture de paysage, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.) (Présidente du comité)

Claude Bédard, doyen, Décanat à la recherche et au transfert technologique, École de technologie supérieure, Montréal (Québec)

Ausra Burns, directrice, Centre du développement communautaire autochtone, Université Mount Allison, Sackville (N.-B.) (À l'heure actuelle, elle occupe le poste de Chef principale en matière de politiques, Affaires Indiennes et du Nord canadien (Ottawa)

Tom Carter, président de la Recherche canadienne sur le changement urbain et l'adaptation, professeur de géographie, Institut d'études urbaines, Université de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba)

Maureen Connelly, chef du programme de recherche, Recherche sur les toits verts, Institut de technologie de la Colombie-Britannique, Vancouver (C.-B.)

Lawrence Deane, professeur agrégé, Faculté des sciences sociales, Programme Inner City, Université du Manitoba, Winnipeg (Manitoba)

Paul Fazio, professeur de génie du bâtiment, Département de génie civil, du bâtiment et de l'environnement, Université Concordia, Montréal (Québec)

Laura Johnson, professeure agrégée, École d'urbanisme, Faculté d'études environnementales, Université de Waterloo, Waterloo (Ontario)

Beth Moore Milroy, professeure émérite, Planification urbaine et régionale, Université Ryerson, Toronto (Ontario)

Robert Murdie, professeur émérite et chercheur principal, Département de géographie, Université York, Toronto (Ontario)

David Newhouse, président des études autochtones, Études autochtones et programme d'administration des affaires, Université Trent, Peterborough (Ontario)

Marion Steele, professeure agrégée émérite, Département d'économie, Université de Guelph, Guelph (Ontario)

Grant Wanzel, doyen de la Faculté d'architecture et d'urbanisme, professeur d'architecture, Université Dalhousie, Halifax (N-.É.)

Jacques White, professeur agrégé, École d'architecture, Université Laval, Québec (Québec)

Les PMEH sont remis à tous les deux ans et le prochain cycle est prévu pour 2009. Les étudiants canadiens de deuxième ou de troisième cycle qui étudient n'importe où dans le monde sont admissibles. Les travaux universitaires présentés peuvent traiter de n'importe quel aspect de l'habitation, qu'il s'agisse du domaine social, économique ou technique, ou de la conception. Le prix consiste en une bourse ponctuelle de 10 000 $ remise à chacun des gagnants. Les thèses gagnantes seront déposées au Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) et les résumés seront affichés sur le site Web de la SCHL.

Le présent bulletin renferme un article sur chacune des thèses gagnantes. ■

De plus amples informations sur les Prix du mérite en études sur l'habitation et les lauréats de 2007 sont disponibles sur le site Web de la SCHL sur le www.schl.ca (mot clé de recherche : PMEH).

Nouvelles du CNRL

Le CNRL fête en 2007 son vingtième anniversaire de fondation, et l'automne dernier, les membres ont entamé les discussions sur ses orientations futures. Les débats se sont arrêtés sur sa composition et sa structure, et sur les activités de réseautage du CNRL, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada. Une enquête auprès des membres du Comité plénier a été menée au printemps, laquelle examinait la composition et les sujets de discussion des groupes de travail. Les résultats de l'enquête ont été présentés devant le Comité plénier le 2 mai 2007. Depuis, le comité administratif du CNRL a mis en œuvre plusieurs changements.

Nouveaux membres

Infrastructure Canada a été invité à se joindre au Comité plénier du CNRL, tout comme c'est le cas pour le Centre canadien de documentation sur l'habitation de la SCHL. Un groupe de travail a été créé pour élargir le rôle de porte-parole de la Fédération canadienne des municipalités, et favoriser une participation municipale plus directe dans les travaux du CNRL. C'est pourquoi deux grandes villes sont maintenant membres du CNRL, l'une de l'est du pays et l'autre de l'ouest du pays. Les représentants de ces deux villes vont siéger pour un terme de deux ans et aborder les enjeux avec leurs homologues régionaux avant d'assister aux réunions. Le poste existant occupé à tour de rôle par un représentant du secteur municipal a été maintenu, et permettra aux représentants de municipalités plus petites d'assister aux réunions.

Modification de la structure des groupes de travail

Puisque les membres du Comité plénier ont indiqué qu'ils voulaient réduire le nombre de groupes de travail de cinq à quatre, le comité administratif a proposé la structure des groupes de travail ci-dessous, qui sera mise à l'essai lors de la rencontre de l'automne 2007 :

- Données sur le logement, coprésidé par John Engeland, de la SCHL et Willa Rea, de Statistique Canada;
- Logements et collectivités durables, élargi pour inclure l'aspect « bâtiment » de la question, coprésidé par Mark Holzman, de la SCHL, et Hans Schleibinger, du CNRC;
- Besoins particuliers, qui incorporera le logement des aînés et sera élargi pour inclure les immigrants, les jeunes, les personnes ayant un handicap et les Autochtones, coprésidé par Jim Zamprelli, de la SCHL, et Kate Moffat, de la province de Terre-Neuve-et-Labrador;
- Sans-abri, coprésidé par Jeff Bullard, de RHDSC, et Dan Troke, de la province de la Nouvelle-Écosse.

Tous les groupes de travail s'affairent à revoir leurs objectifs afin d'incorporer dans leurs travaux l'examen des impacts sur la santé de la population et sur la société en général. On encourage les participants du Groupe de discussion sur la recherche en matière de logement des Autochtones de l'automne 2007 et les anciens membres du Groupe de travail sur le logement et la santé de la population à se joindre aux autres groupes pour apporter leur point de vue aux débats.

Enfin et surtout...

On propose que les membres du Groupe de travail sur les données du logement se rencontrent les derniers, de manière à ce que les membres des autres groupes de travail puissent y présenter leurs besoins en données et les enjeux relatifs aux données qui ont vu le jour.

Essai de diffusion sur le Web

La rencontre de l'automne 2007 du Groupe de travail sur les logements et les collectivités durables sera diffusée en vidéo sur le Web à titre de projet pilote afin d'améliorer la diffusion de l'information et attirer de nouveaux membres associés. ■

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Nancy Walker, Coordonnatrice, CNRL et liaison extérieure
Tél : (613) 748-2446
Téléc : (613) 748-2402
Courriel : nwalker@cmhc-schl.gc.ca

En règle générale, la production de logements suit l'évolution du nombre de ménages

Au Canada, le secteur de l'habitation arrive généralement à bien synchroniser sa production avec l'évolution de la croissance démographique et le rythme de formation des ménages. C'est ce que révèle le premier numéro de la série de documents qui seront publiés par la SCHL concernant les données sur le logement recueillies lors du Recensement du Canada de 2006. Ce numéro de la *Série sur le logement selon les données du Recensement de 2006*, intitulé en anglais *Demographics and Housing Construction, 1971-2006*, sera publié prochainement.

Ce rapport révèle entre autres qu'entre 1971 et 2006, l'augmentation globale du nombre de ménages au Canada (6,4 millions) a été presque égale au volume d'habitations neuves achevées (6,5 millions).

Même si, à long terme, la formation des ménages et la construction résidentielle tendent à évoluer au même rythme, on constate souvent des écarts entre les deux. Par exemple, de 2001 à 2006, la quantité d'habitations mises en chantier au Canada a été nettement supérieure à la hausse nette du nombre de ménages. En effet, environ un million de logements neufs ont été achevés pendant cette période, tandis que le nombre net de ménages a crû d'un peu moins de 900 000.

Selon le rapport, cet écart est le plus important qu'on ait relevé entre le rythme de la construction résidentielle et celui de la formation des ménages depuis 1971. Bien qu'il soit difficile de déterminer avec précision les facteurs qui ont entraîné cette différence, l'information disponible présentée dans le rapport tend à indiquer que l'accroissement simultané des volumes de logements locatifs inoccupés, de résidences de vacances et d'habitations secondaires pourrait avoir contribué à cette production excédentaire. Entre 1999 et 2005, le nombre de ménages canadiens propriétaires d'une résidence secondaire, d'une habitation de vacances ou d'un chalet a augmenté du quart pour atteindre à peu près 1,1 million.

Dans les immeubles locatifs d'initiative privée comptant au moins trois unités, le taux d'inoccupation est passé de 1,7 % en 2001 à 2,7 % en 2006, ce qui représente une hausse d'environ 20 000 logements locatifs inoccupés. D'après les auteurs du rapport, le chiffre réel est vraisemblablement plus élevé, car les enquêtes menées sur les logements locatifs font abstraction du marché locatif secondaire, qui englobe les copropriétés louées, les maisons en rangée en propriété absolue et les unités comprises dans les immeubles comptant moins de trois habitations.

Le taux de formation des ménages a varié considérablement d'un centre urbain à l'autre au cours des dix dernières années, en raison d'importantes différences sous-jacentes touchant la croissance démographique. Les disparités régionales relatives à l'évolution du nombre d'habitants étaient souvent associées au rythme de création d'emplois des marchés locaux. Entre 1996 et 2006, la majorité des villes qui présentaient des taux élevés de formation des ménages, de croissance démographique et de création d'emplois étaient situées en Alberta, en Ontario et en Colombie-Britannique.

La cadence de la construction résidentielle dans les centres urbains où beaucoup de ménages se forment est bien supérieure à celle observée dans les autres marchés. De 2001 à 2006, les deux régions métropolitaines ayant affiché les plus fortes hausses au chapitre du nombre de ménages, soit Barrie et Calgary, ont aussi enregistré le plus haut volume de logements achevés par habitant. Dans les centres à faible croissance démographique, comme Thunder Bay et le Grand Sudbury, les mises en chantier par habitant ne représentaient parfois qu'à peine un sixième du total relevé dans les centres à forte croissance. En raison des écarts importants entre les taux de croissance démographique des centres urbains, il arrivait que des villes de taille pratiquement comparable affichent des niveaux de mises en chantier très différents. ■

Nombre net de ménages créés et de logements achevés
Moyennes annuelles et totaux cumulés, Canada, 1971-2006 (en milliers)

	Nombre net de ménages formés	Nombre de logements achevés
Moyennes annuelles		
1971-1976	226,3	235,1
1976-1981	223,1	222,3
1981-1986	142,0	152,1
1986-1991	205,3	208,0
1991-1996	160,4	150,3
1996 - 2001	148,6	139,9
2001- 2006	174,9	200,0
Totaux cumulés		
1971-2006	6 403,0	6 538,7

Le nombre de logements achevés est fondé sur les totaux relevés entre le troisième trimestre de l'année initiale de la période à l'étude et le deuxième trimestre de la dernière année du même intervalle.

Source : SCHL (Relevé des mises en chantier et des achèvements) et adaptation mde données de Statistique Canada (Recensement du Canada)

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec Roger Lewis, à la SCHL. Courrier électronique : rlewis@cmhc-schl.gc.ca Téléphone : 613-748-2797

L'établissement des immigrants se ferait souvent selon des modèles prédéterminés

Les quartiers de la ville où vivent les immigrants et le type de logements qu'ils occupent sont souvent intimement liés aux raisons qui les ont poussés à venir au Canada et aux processus de migration, selon la thèse de doctorat que Sutama Ghosh a rédigée en 2006.

La SCHL a décerné à la Dre Ghosh un Prix du mérite en études sur l'habitation pour sa thèse de doctorat intitulée : *We Are Not All The Same: The Differential Migration, Settlement Patterns and Housing Trajectories of Indian Bengalis and Bangladeshis in Toronto*. Elle a exécuté sa recherche dans le cadre de ses études supérieures au département de géographie de l'Université York.

Dans son étude, la Dre Ghosh conteste les perceptions erronées selon lesquelles il y aurait homogénéité parmi les divers groupes d'immigrants comme ceux que l'on appelle généralement les Asiatiques du sud. Bien qu'ils parlent la même langue et ont le même passé colonial, les Bengalis indiens et les Bangladais ont des identités socioculturelles et politiques distinctes. Les Bengalis indiens sont surtout des hindous de l'État du Bengale-Occidental, en Inde, tandis que les Bangladais sont principalement des musulmans de la République populaire du Bangladesh.

Les processus qui amènent ces deux groupes au Canada sont aussi très différents. Les Bengalis indiens de Toronto qu'elle a interrogés avaient principalement compté sur des réseaux institutionnels, comme des agences d'immigration, des établissements d'enseignement et des employeurs pour atteindre le Canada. Par contre, les Bangladais s'étaient exclusivement appuyés sur des réseaux interpersonnels, notamment, sur des parents et amis.

Ces processus distincts de migration ont influé sur l'endroit où ils se sont établis à Toronto, au moment de leur arrivée, ainsi que sur le type de logements dans lesquels ils se sont installés. Dans de nombreux cas, ces aspects étaient déterminés avant même leur départ de leur pays d'origine.

La plupart des ménages bengalis indiens débarqués à Toronto n'avaient ni parents ni amis au Canada. Parce qu'ils ont eu une aide de nature institutionnelle pour émigrer, bon nombre d'entre eux se sont installés dans les banlieues lointaines de Toronto (comme Mississauga), où le logement avait été prévu pour eux. En revanche, parce qu'ils viennent rejoindre des parents et amis à Toronto, les Bangladais ont tendance à s'installer près de leurs proches et, ainsi, à créer des quartiers bangladais. Selon la Dre Ghosh, ces premières expériences en matière de logement continuent d'influer sur les expériences ultérieures, en termes de quartiers et d'habitations.

La plupart des Bengalis indiens et des Bangladais qui arrivent au Canada sont instruits. Cependant, la Dre Ghosh affirme que, par rapport aux Bengalis indiens, les hommes bangladais sont moins nombreux à avoir reçu une formation professionnelle, et les Bangladaises sont moins nombreuses à posséder un diplôme universitaire. Les ménages bangladais réfugiés étaient les moins qualifiés. Ces disparités sur le plan de l'éducation ont des effets économiques directs. Près de la moitié des ménages bengalis indiens ont un revenu supérieur à 75 000 $ par année, alors que la même proportion de ménages bangladais gagnent moins de 20 000 $ par année et que la majorité de ces ménages sont prestataires de l'aide sociale.

On constate sans surprise que ces écarts de revenus produisent des incidences importantes sur leurs choix de logements. La plupart des immigrants bangladais demeurent locataires de logements qui sont souvent de qualité médiocre, tandis que de nombreux bengalis indiens sont devenus propriétaires.

Outre le revenu, la « culture » a aussi contribué aux modèles d'établissement et aux parcours suivis sur le plan du logement par les Bengalis indiens et les Bangladais. La plupart des Bangladais ont manifesté le ferme désir de vivre près d'autres Bangladais pour pouvoir parler avec eux dans leur langue maternelle et pratiquer l'Islam. En revanche, les Bengalis indiens préfèrent vivre dans des quartiers mixtes et tendent à se disperser dans la RMR de Toronto.

La Dre Ghosh est actuellement chargée d'enseignement à la division des sciences sociales de l'Université de Toronto, à Scarborough. Elle compte poursuivre sa recherche car elle estime qu'il y a fort à faire dans ce domaine. ■

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec la Dre Sutama Ghosh à l'adresse ghosh@utsc.utoronto.ca ou au 416-514-1481.

Un nouvel outil d'évaluation au service des concepteurs et des constructeurs de bâtiments voit le jour

Un outil novateur, mis au point par une étudiante de 3e cycle de l'Université Concordia, permettra d'évaluer de manière globale la performance de l'enveloppe des bâtiments à ossature légère. Jusqu'à maintenant, seuls quelques composants particuliers des enveloppes ou aspects précis de leur performance pouvaient être évalués.

L'outil a été créé par Miljana Horvat, anciennement étudiante au Département de génie civil, du bâtiment et de l'environnement, dans le cadre de sa thèse de doctorat. Ses travaux intitulés, *Protocol and Assessment Tool for Performance Evaluation of Light-Frame Building Envelopes Used in Residential Buildings* lui ont valu le Prix du mérite en études sur l'habitation de la SCHL.

L'enveloppe d'un bâtiment est un système complexe exposé à des charges environnementales extrêmes. Elle protège les occupants du froid et de la chaleur, du bruit, de la pollution et des précipitations, et influe directement sur le confort thermique et la qualité de l'air intérieur et, par conséquent, sur la santé des occupants. L'enveloppe a une incidence sur la consommation d'énergie et la surchauffe du milieu intérieur. Les statistiques révèlent que la défaillance de l'enveloppe de bâtiments résidentiels représente 25 % des rappels des constructeurs aux termes des programmes de garantie. Il n'existence aucun outil permettant aux concepteurs et aux constructeurs d'évaluer la performance des enveloppes et d'incorporer les modifications qui s'imposent à l'étape de la conception pour non seulement améliorer les concepts, mais aussi prévenir les défaillances coûteuses.

Le processus de développement comportait cinq étapes :

1. La Dre Horvat a commencé par établir un protocole de démarche globale pour évaluer les enveloppes de bâtiments à ossature de bois. Le protocole, qui comprend des critères et points de repère quant à la performance minimale acceptable, comporte différentes exigences fonctionnelles en matière d'enveloppes dont l'étanchéité à l'air, la gestion de l'humidité, la performance thermique, structurale, et acoustique, la résistance au feu et, indirectement la qualité de conception et d'exécution. Bien que le protocole ait été mis au point par la Dre Horvat en fonction des conditions climatiques de la région de Montréal, il pourrait être adapté à d'autres régions.
2. Par la suite, elle a élaboré une stratégie de mise en œuvre du protocole en fonction de différentes étapes de construction de l'enveloppe d'une maison (depuis la conception jusqu'à la pose en usine ou à pied d'œuvre et à la période après occupation) et d'essais en laboratoire de systèmes de construction innovateurs.
3. Un système de notation et de pondération qui classe les exigences fonctionnelles individuelles par priorité de manière à arriver à un profil de performance globale plus précis, a ensuite été mis au point.

4. Le traitement des données de notation et de pondération est effectué à l'aide d'une application informatique qu'elle a mise au point appelé le BEPAT (Building Performance Evaluation Tool – Outil d'évaluation de la performance des bâtiments). Le BEPAT établit automatiquement une comparaison entre les valeurs d'entrée et les critères énoncés, puis attribue une notation qui reflète dans quelle mesure les valeurs réelles répondent aux critères. L'ensemble des notations pondérées permet de dresser un bilan global de la performance de l'enveloppe qui peut aussi servir de système d'évaluation global de la qualité.
5. Enfin, la Dre Horvat a peaufiné l'outil BEPAT et le système de notation et de pondération, en les mettant à l'épreuve dans cinq différentes enveloppes de bâtiment.

La mise au point du protocole et de l'outil a ouvert de nouvelles pistes de recherche :

- établir des outils semblables pour d'autres zones climatiques,
- améliorer le système de notation et de pondération,
- peaufiner le logiciel pour le rendre plus élaboré et davantage convivial.

La Dre Horvat occupe à l'heure actuelle un poste de professeure adjointe au sein du Département d'architecture de l'Université Ryerson, à Toronto. Elle a l'intention de poursuivre ses recherches dans le domaine de la performance de l'habitation et de pousser ses étudiants à faire de même. ■

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec Miljana Horvat, par courriel à mhorvat@ryerson.ca ou en composant le 416-979-5000, poste 6512.

Des travaux de recherche engendrent un outil rapide et économique d'évaluation des roues à récupération d'énergie

La principale difficulté avec laquelle sont aux prises les concepteurs d'installations de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) a trait au maintien de l'air intérieur à une température confortable sous les conditions climatiques extrêmes d'hiver et d'été, tout en maintenant les coûts d'immobilisations et d'exploitation le plus bas possible.

Relever ce défi requiert l'utilisation de roues à récupération d'énergie, des dispositifs qui échangent la chaleur et l'humidité entre les flux d'air frais et d'air vicié. Lors des journées chaudes et humides d'été, la roue retire la chaleur et l'humidité de l'air frais entrant et les dépose dans le flux d'air sortant, ce qui empêche la chaleur et l'humidité de pénétrer dans le bâtiment. En hiver, la roue peut extraire la chaleur et l'humidité de l'air vicié sortant et la transférer au flux d'air frais entrant pour augmenter la température et le taux d'humidité de l'air froid et sec d'hiver, avant de le diffuser à l'intérieur.

La mise à l'essai des roues à récupération d'énergie aux fins d'évaluation de leurs caractéristiques de performance et de coût d'exploitation s'est avérée coûteuse, vorace en temps et inexacte, selon Oyetope Abe, auquel la SCHL a remis le Prix du mérite en études sur l'habitation pour avoir conçu une façon plus rapide et économique d'obtenir des donnés sur la performance des roues à récupération d'énergie. M. Abe a rédigé sa thèse intitulée *Effectiveness of Energy Wheels from Transient Measurement*, au cours de ses travaux de deuxième cycle au sein du Département de génie mécanique de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon.

Les méthodes d'essai classiques servant à mesurer la performance des roues requéraient de l'équipement qui pouvait coûter dans les millions de dollars, coûtaient environ 5 000 $ par essai, et demandaient environ trois heures de fonctionnement pour obtenir 30 minutes de données.

M. Abe a mesuré la réponse lorsque les roues étaient soumises à des changements de taux d'humidité ou de température et a utilisé ces données pour élaborer une équation qui permet de calculer la performance des roues sous des conditions de fonctionnement en continu. Sa méthode, qu'il a fait breveter, requiert un équipement moins dispendieux, et elle est légèrement plus précise que les techniques d'essai actuelles.

Les ingénieurs en CVC peuvent maintenant utiliser les modèles et les équations qu'il a mis au point afin d'optimaliser de façon rapide et efficace la conception des roues à récupération d'énergie, afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur et de réaliser des économies d'énergie et de coût. Cette nouvelle formule d'essai peut également servir pour le contrôle de la qualité lors de la fabrication des roues à récupération d'énergie et pour mettre à l'essai les appareils déjà en service.

Oyetope Abe travaille à l'heure actuelle à titre de professionnel technique pour Halliburton Energy Services Canada, une entreprise de service dans le domaine du pétrole et du gaz, et il à l'intention de poursuivre ses recherches dans le domaine. ■

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Oyetope Abe, oyetope_abe@yahoo.com ; 780-882-7078
Il est possible de télécharger la thèse de M. Abe à partir du Site. http://library2.usask.ca/theses/available/etd-06222005-121700/unrestricted/Thesis.pdf

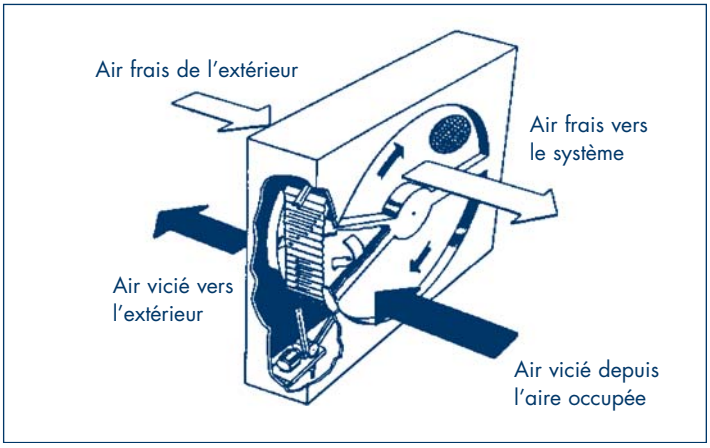

Schéma d'une roue à récupération d'énergie

Le couvert végétal : une nécessité pour les quartiers à forte densité

Les quartiers compacts et les secteurs résidentiels à forte densité comptent parmi les principaux éléments des stratégies visant la création de milieux urbains durables. Ces objectifs peuvent cependant se réaliser au détriment de la végétation urbaine : les quartiers à plus forte densité laissent peut-être moins de place aux arbres et aux avantages qu'ils apportent à la vie urbaine.

Les arbres rafraîchissent l'air quand il fait chaud, ce qui peut réduire la climatisation requise dans les immeubles sur lesquels ils jettent leur ombre. Ils interceptent la pluie et aident le sol à retenir l'eau. S'il y a moins d'eaux de ruissellement, il faut moins d'infrastructure pour les canaliser. Ils protègent également du vent, ce qui atténue les pertes thermiques par convection des immeubles situés à proximité.

Le défi, aux yeux de Joshua Engel-Yan, est de trouver un juste équilibre entre la construction à plus forte densité et la plantation d'arbres, de sorte que l'on puisse tirer le maximum de ces deux mesures. Sa recherche sur les relations entre les arbres disponibles, les économies d'énergie que les arbres pourraient contribuer à réaliser dans les immeubles et les diverses démarches de conception de quartiers et de construction d'immeubles résidentiels a mérité à M. Engel-Yan un Prix du mérite en études sur l'habitation de la SCHL. Sa thèse de maîtrise s'intitule *The Integration of Natural Infrastructure into Urban Design: Evaluating the Contribution of the Urban Forest to Neighbourhood Sustainability*. Il a exécuté la recherche et rédigé sa thèse dans le cadre de ses études supérieures au département de génie civil de l'Université de Toronto.

M. Engel-Yan a étudié la capacité de réchauffer ou de refroidir de diverses densités de feuillage dans trois types de quartiers torontois : banlieue d'après-guerre, banlieue contemporaine et quartier nouvel urbanisme. Il a appris que les économies de chauffage se mettent en fait à diminuer quand la densité du feuillage dépasse un certain seuil. Quand l'ombre des arbres augmente, l'effet refroidissant compense et dépasse l'effet réchauffant des arbres qui bloquent le vent. Cependant, les économies réalisées par rapport au besoin de refroidissement augmentent de façon directement proportionnelle en fonction de la densité du feuillage, en raison de l'effet combiné de l'ombre et de la transpiration des feuilles.

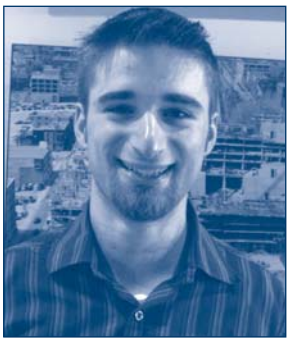

Les arbres rehaussent les secteurs résidentiels à forte densité.
Source : Metropolitan Design Center

De nombreuses études ont porté sur l'effet des arbres sur la consommation d'énergie à l'échelle d'un seul immeuble. M. Engel-Yan croit qu'il faut une recherche à l'échelle d'un quartier pour brosser un tableau plus précis de ces effets. Même si les arbres sont moins nombreux dans les quartiers à forte densité, ils peuvent quand même souvent représenter des énergie supérieures dans de tels quartiers parce que chaque arbre influe sur le réchauffement et le refroidissement de plusieurs immeubles. Planter des arbres dans les quartiers à forte densité où la couverture végétale est insuffisante représente donc la meilleure façon de maximiser les économies d'énergie dans les immeubles. Mieux encore, on préservera les arbres au moment d'aménager de nouveaux ensembles résidentiels.

Mais combien d'arbres suffisent? Ce calcul peut exiger beaucoup de travail et de temps, car il faut tenir compte des caractéristiques de construction des immeubles, de leur orientation, des types d'arbres, de leur distance par rapport aux immeubles et des variables climatiques. Heureusement, d'autres chercheurs ont déjà fait ce travail, et M. Engel Yan a adapté à Toronto des tables de recherche créées pour deux villes américaines (Detroit et Minneapolis). La même démarche pourrait s'appliquer à d'autres villes canadiennes.

En ce moment, Joshua travaille pour le IBI Group, à Toronto. Ses efforts portent sur la planification du transport et la conception de quartiers qui mèneront à des villes plus durables. ■

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Joshua Engel-Yan à l'adresse j2yan@alumni.uwaterloo.ca ou au 416- 653-2821.

Toronto peut en apprendre d'Amsterdam

La ville de Toronto a besoin, en matière de logement, d'une nouvelle vision pour le 21e siècle, selon Stephanie Vermeulen, une architecte qui travaille maintenant en Angleterre. Quand elle faisait ses études supérieures à l'école d'architecture de l'Université de Waterloo, Mme Vermeulen a énoncé sa vision dans sa thèse de maîtrise intitulée *An Architecture of Daily Life: the Continuing Evolution of Toronto's Residential Fabric*. Sa thèse lui a valu un Prix du mérite en études sur l'habitation de la SCHL.

Toronto s'enorgueillit de sa diversité culturelle et sociale, écrit Mme Vermeulen, mais sur le plan architectural, elle peine encore à s'adapter en raison de son tissu centenaire de maisons individuelles. La vision de Mme Vermeulen s'appuie sur une ville qui a connu d'énormes changements au cours du dernier siècle, et qui vivra des changements encore plus rapides au cours du prochain. Il convient de densifier comme il se doit les quartiers urbains existants, mais aussi de favoriser une vie communautaire solide et de susciter de nouvelles idées à propos de la vie urbaine.

Mme Vermeulen, qui a vécu aux Pays-Bas pendent deux ans, croit que les Néerlandais ont conçu un modèle urbain qui démontre que l'on peut rehausser la qualité de la vie grâce à un type de logement que Toronto n'a jamais été à l'aise d'accepter.

« Amsterdam a été consciemment planifiée et aménagée de manière à être compacte, dit-elle, et le modèle néerlandais prouve que l'on peut améliorer la qualité de la vie grâce à des aménagements qui intègrent des logements, des commerces et des lieux publics. »

Mme Vermeulen propose un ensemble d'éléments et de principes qui peuvent servir à réaménager bon nombre des quartiers existants de Toronto. Elle a analysé le tissu urbain des quartiers intermédiaires de Toronto dans le but d'y trouver des possibilités d'aménagements et a préparé une proposition pour le secteur entourant l'intersection de l'avenue Oakwood et Vaughan. Elle croit que cet endroit pourrait devenir un centre d'activité pour l'ensemble de la collectivité. En ce moment, la densité de population ne suffit pas à soutenir les entreprises locales et c'est là que l'on trouve en conséquence certaines des propriétés les plus sous-évaluées de la ville.

La transformation commencerait par les grands terrains situés à l'intersection d'Oakwood et de Vaughan. Un vaste réaménagement à cet endroit serait le point d'ancrage du quartier et en ferait grimper la population. Mme Vermeulen propose de reconstruire des locaux commerciaux à cet endroit et de les surmonter d'appartements. De là, de nouveaux collectifs d'habitation longeraient les rues latérales jusqu'aux habitations existantes.

Elle a conçu un ensemble de typologies de logements et de sections de rues flexibles que l'on peut appliquer à l'ensemble de l'emplacement. Les immeubles peuvent être ajoutés progressivement par divers promoteurs immobiliers, au fur et à mesure qu'augmente la demande, ce qui donnerait un quartier hybride offrant une grande variété de types de logements et un paysage de rue magnifique et vivant.

Mme Vermeulen sait que la réalisation de sa vision serait un changement culturel pour Toronto. Aux Pays-Bas, où le gouvernement intervient depuis longtemps dans la planification des logements et l'urbanisme, la responsabilité d'évaluer les concepts proposés incombe au personnel de la ville et n'est pas confiée au secteur privé. Toronto, avec sa culture axée sur les promoteurs privés, doit trouver elle-même sa voie. Mme Vermeulen est d'avis que ce cheminement pourrait commencer par un partenariat entre les dirigeants municipaux et des architectes professionnels et urbanistes qui permettrait l'échange d'idées et assurerait la continuité nécessaire pour établir un nouveau cap et le suivre.

Stephanie Vermeulen vit actuellement à Londres et travaille pour Grimshaw Architects. Elle compte retourner à Toronto, au début de l'année prochaine, et travailler à la réalisation des projets qu'elle décrit dans sa thèse. ■

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Stephanie Vermeulen à l'adresse stephanievermeulen@gmail.com ou au 416-487-6118. Il est possible de télécharger la thèse de Mme Vermeulen à partir du site http://uwspace.uwaterloo.ca/handle/10012/2889.

Collage d'espaces verts - intersection d'Oakwood et de Vaughan

Le premier village axé sur le transport en commun fait fureur chez les travailleurs québécois

Le premier ensemble résidentiel axé sur le transport en commun aménagé selon un plan directeur de la province de Québec semble faire fureur chez les personnes qui y vivent et voyagent par train. La plupart des résidents du Village de la Gare, qui fait partie de la ville de Mont-Saint-Hilaire, située sur la Rive-Sud à environ 40 kms. à l'est de Montréal, disent que la proximité du transport en commun a motivé leur décision de s'établir à cet endroit.

Presque la moitié des résidents interrogés durant l'été de 2006 ont déclaré que le lien ferroviaire au centre-ville de Montréal avait exercé le plus d'influence sur leur décision d'emménager au Village de la Gare. Quarante-quatre pour cent des résidents interrogés ont déclaré que le transport en commun était leur principal moyen pour se rendre au travail, comparativement à tout près de 22 % pour la RMR de Montréal.

La construction du Village de la Gare a débuté en 2002 et devrait se terminer en 2012. L'ensemble comprendra alors 1 000 logements, des locaux commerciaux, une école primaire, des espaces publics, des pistes cyclables et des sentiers pour piétons, tous à une distance de moins de 750 m de la gare, qui sera prise en charge par l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

La gare constitue la composante centrale du développement et de la conception de l'ensemble et est issue d'une étroite collaboration entre le promoteur, le Groupe CBL, et la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Voici les éléments axés sur le transport en commun, la bicyclette et les piétons que comporte l'ensemble :

La gare de train du Village de la Gare

- les bâtiments de plus forte densité (collectifs de six logements) sont les habitations les plus rapprochées de la gare;
- des lignes directrices sont en place visant à réduire l'utilisation de l'automobile, y compris l'aménagement de larges trottoirs, de routes étroites, de pistes cyclables, de services commerciaux sur les lieux et d'espaces de stationnement hors rue. Les trottoirs sont séparés des voies de circulation automobile par de la verdure;
- des densités résidentielles favorisant l'usage de transport en commun;
- l'aménagement du territoire prévoit des rues en pâtés de maisons de petite taille et une distance de retrait de 3 à 5 m des bâtiments pour assurer un environnement de qualité aux piétons;
- les normes relatives aux espaces de stationnement sont plus strictes que celles des lotissements traditionnels, soit 1,5 espace par logement, comparativement aux 2 espaces habituels. La zone commerciale entourant la gare est exemptée des exigences en matière de stationnement puisque les clients ont le droit d'utiliser le parc de stationnement de la gare. Il y a également des supports à bicyclette à la gare pour les utilisateurs du train.

À ce jour, l'objectif des urbanistes est atteint, c'est-à-dire qu'un climat de bon voisinage règne dans le nouvel aménagement; les gens ont tendance à se rendre à la gare à pied et à se promener dans les rues du quartier. Cette tendance devrait s'accroître à mesure que la construction des habitations progressera et que l'aménagement des services commerciaux sera terminé. En plus d'intéresser les familles, l'ensemble a attiré des couples d'âge moyen et des couples de retraités.

L'ensemble du Village de la Gare, ainsi que la collaboration unique entre le promoteur, l'Agence métropolitaine de transport et la municipalité sont décrits en détail dans le rapport publié par la SCHL qui s'intitule *Étude de cas : Aménagements axés sur le transport en commun — Village de la Gare, Mont-Saint-Hilaire, Québec*. Ce rapport peut être téléchargé gratuitement à l'adresse www.cmhc-schl.gc.ca. ■

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Lynn Armstrong, SCHL, par courriel à l'adresse larmstro@cmhc-schl.gc.ca, ou par téléphone au 613-748-2317.

La maison expérimentale pour la recherche sur la ventilation et les murs du CNRC-IRC est riche en nouvelles perspectives en recherche

Des améliorations apportées à une maison de recherche au campus d'Ottawa de l'Institut de recherche en construction du CNRC (CNRC-IRC) ont grandement rehaussé sa capacité à mettre à l'épreuve la performance de systèmes de construction novateurs. Maintenant appelée *Maison expérimentale pour la recherche sur la ventilation et les murs*, ce centre de classe mondiale permet de mener des activités de recherche portant à la fois sur le milieu intérieur et la performance de l'enveloppe du bâtiment.

Les nouvelles installations du centre offre la possibilité d'améliorer le confort, la salubrité, la durabilité et l'efficacité énergétique des habitations en permettant d'y mener des recherches sur des sujets comme la ventilation, le chauffage et la climatisation; les stratégies de gestion de l'humidité et de la chaleur, et le mouvement de l'air et de l'humidité dans l'enveloppe du bâtiment.

La maison a été conçue de manière à offrir une grande souplesse, ce qui permet d'en modifier la configuration pour y mener tout un train de nouvelles expériences. Les modifications apportées aux installations comprennent l'ajout de systèmes de chauffage et de climatisation à air pulsé commandés par zone, des systèmes automatisés d'échantillonnage et de teneur en gaz traceurs par zone à capacité de gaz traceurs multiples, et des systèmes de mesures robotiques de l'environnement thermique.

La *Maison expérimentale pour la recherche sur la ventilation et les murs* est dotée d'une panoplie d'outils scientifiques évolués. Deux d'entre eux sont des systèmes automatisés 3D robotiques. Chaque système permet de déplacer et de positionner par ordinateur dans l'espace les capteurs, ce qui permet d'assurer le suivi en continu des paramètres du milieu intérieur comme la vitesse de l'air, la température du thermomètre sec, la température mesurée par thermomètre globe, etc. L'installation est également dotée d'un système informatisé de collecte de données et de contrôle qui sert à surveiller les températures (de l'air et des surfaces), les pressions sur l'enveloppe, les débits dans les conduits, l'humidité relative, etc., ce qui permet aux chercheurs d'évaluer l'efficacité énergétique, les conditions de confort thermique, et la possibilité de condensation sur les surfaces intérieures et dans les cavités murales, et au pourtour des points de pénétration de l'enveloppe.

Une fois la maison mise en service, les chercheurs ont entrepris des recherches dans trois domaines importants :

- Installation de chauffage hybride — Ces travaux cherchent à améliorer l'efficacité du chauffage en jumelant les meilleures caractéristiques du chauffage à l'eau chaude par rayonnement à partir du sol et le chauffage à air pulsé. Ils ont pour objet d'évaluer la performance comparative en énergie et en confort de chaque système, de même que de mettre à l'essai des formules de chauffage hybrides pour les maisons. Ces systèmes pourraient réduire la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre et permettre aux rénovateurs et aux constructeurs de maisons de faire de meilleurs choix en matière d'installations de chauffage.
- Système de ventilation hybride — La ventilation et la climatisation peuvent représenter plus de 50 % de la consommation énergétique résidentielle et ont une incidence directe sur la santé et le confort des occupants. Parallèlement avec la recherche en matière de chauffage hybride, la maison améliorée servira à étudier des installations hybrides de ventilation naturelle et de ventilation mécanique visant les maisons individuelles. Le fait de jumeler les avantages à la fois de la ventilation naturelle et mécanique peut s'avérer un moyen de réduire la consommation d'énergie et la demande en électricité de pointe, et d'améliorer la ventilation et le confort, tout en répondant aux exigences du Code du bâtiment.
- Murs et fenêtres innovateurs — Une composante importante de la maison améliorée est *L'installation d'exposition in situ des murs* située sur la façade ouest du rez-de-chaussée. Dans cette installation, les chercheurs mènent des études à pied d'œuvre visant à comparer la performance en mouillage et en séchage de systèmes de murs innovants et traditionnels, de même que de fenêtres et de jonctions mur-fenêtre. En hiver, les échantillons d'essai sont exposés aux intempéries naturelles de l'emplacement, et sont mis à l'épreuve en les soumettant à différents niveaux d'humidité relative et de pressurisation de l'air sur le côté intérieur. Les essais initiaux étaient axés sur la performance hygrothermique de murs à ossature en bois en 2 sur 6 po soumis à des fuites d'air et une charge d'humidité intérieure élevée, afin d'évaluer le risque de condensation sur la paroi intérieure du revêtement mural intermédiaire. ■

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'installation et ses possibilités en matière de recherche, consultez le http://irc.nrc-cnrc.gc.ca/ie/facilities/testhouse3_f.html et le http://irc.nrc-cnrc.gc.ca/bes/hmpe/fieldfewf/index_e.html, ou communiquez avec le Dr Boualem Ouazia, au (613) 993-9613 ou à Boualem.ouazia@nrc-cnrc.gc.ca, ou avec le Dr Wahid Maref, au (613) 993 5709 ou à Wahid.maref@nrc-cnrc.gc.ca).

Pourquoi les logements visitables sont-ils importants? — Une étude permet de mieux comprendre

Le Canada accuse un retard par rapport à d'autres pays développés quant au concept de maisons « visitables ». En entendant cette nouvelle, la réaction type d'un Canadien serait probablement : « Pourquoi devrais-je m'y intéresser? »

En fait, il y a beaucoup de raisons de s'y intéresser, et le Canadian Centre on Disability Studies (CCDS) de Winnipeg vient tout juste de terminer un projet qui contribuera à nous faire valoir ces raisons et à faire des logements visitables une pratique courante à l'échelle du pays.

Le concept des logements visitables n'a rien d'exotique. Il s'agit tout simplement de maisons comportant une entrée sans dénivellation, des baies de portes élargies et une salle de bain à l'étage principal. Ces caractéristiques clés peuvent rendre une maison plus fonctionnelle, sécuritaire et utilisable pour n'importe quelle famille. Il devient ainsi plus facile d'entrer et de sortir avec des meubles, un landau d'enfant, une bicyclette ou un chariot. Il est également plus facile de recevoir la visite d'amis ou de parents âgés, surtout s'ils se servent d'une marchette, d'une canne ou d'un fauteuil roulant, d'où l'utilisation du mot *visitable*.

Les participants du groupe de réflexion examinent à une maison visitable située à Winnipeg (mai 2007)

Dans une étude novatrice qui s'intitule *Understanding the Status of Visitability in Canada*, le CCDS affirme que ce type de logement prend de plus en plus d'importance à mesure que notre population vieillit. Des personnes cherchent à acheter des maisons présentant des caractéristiques de visitabilité, mais il n'en existe pas beaucoup au Canada.

Le projet du CCDS, financée par la SCHL et les services à la famille et logement Manitoba a entraîné la tenue de la première enquête sur la visitabilité au Canada et a permis de créer le premier groupe de réflexion sur la question. Il a également mené à la mise en oeuvre du premier site Web canadien sur les logements visitables (www.visitablehousingcanada.com) dont le but est d'engager un dialogue national, de recueillir et d'échanger de l'information sur les initiatives nationales et provinciales, ainsi que de produire les premières ressources sur la visitabilité au Canada.

En outre, le projet a servi à établir un lien entre les logements visitables, les collectivités axées sur la qualité de vie et les concepts de développement durable.

L'équipe de recherche a découvert que quelques administrations canadiennes ont adopté des lignes de conduite sur les logements visitables, mais que peu de maisons ont été construites. Et celles qui existent font partie d'ensembles de logements subventionnés par les pouvoirs publics. Le secteur de l'habitation, les urbanistes, les concepteurs et les rénovateurs ne sont simplement pas sensibilisés à ce concept. Par contre, l'Europe, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie ont tous mis en oeuvre des initiatives de visitabilité.

La rencontre du groupe de réflexion, tenue à Winnipeg en mai 2007, a réuni près de 60 intervenants clés, y compris des organismes d'aînés et de personnes handicapées, des décideurs, des concepteurs, des constructeurs, des promoteurs, des professionnels de l'immobilier et des spécialistes en code du bâtiment. Quatre des conférenciers provenaient des États-Unis et ont décrit des initiatives lancées dans leur pays pour adopter et promouvoir des ordonnances voulant que les nouvelles maisons construites respectent des normes de visitabilité. À Bolingbrook, en Illinois, par exemple, une ordonnance a été adoptée en 2003 et a déjà permis la production de près de 4 000 maisons « visitables », et on en prévoit d'autres. Cette exigence n'a d'ailleurs soulevé aucune plainte.

Le CCDS indique que les résultats de cette étude donneront à la SCHL, aux gouvernements fédéral et provinciaux, aux urbanistes et aux décideurs les connaissances dont ils ont besoin pour pouvoir, à l'avenir, formuler des recommandations en matière de lignes de conduite. ■

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le CCDS par courriel à l'adresse ccds@disabilitystudies.ca, ou par téléphone au 204-287-8411. Vous pourrez consulter l'étude, sous la forme d'un feuillet Le Point en recherche à partir des sites Web www.schl.ca ou www.disabilitystudies.ca

Que pensent les résidents de la conversion de leur ensemble de logements en coopérative d'habitation?

Par le Dr Jorge Sousa, chargé d'enseignement, Université de l'Alberta

L'ensemble Alexandra Park était l'un des plus gros ensembles de logements publics au Canada quand il a été construit à Toronto et à la fin des années 60. En avril 2003, il est devenu l'un des premiers ensembles de logements publics du pays à être converti en coopérative d'habitation, maintenant appelée l'Atkinson Housing Co-operative. Qu'en pensent donc les résidents qui ont emménagé dans l'ensemble comme locataires et qui se sont retrouvés propriétaires collectifs quelques années plus tard?

J'ai examiné cette question avec la collaboration de plusieurs membres en 2006. Les résultats de ce travail sont présentés dans une étude intitulée *Assessing Member Satisfaction in The Atkinson Housing Co-operative* qui a été financée par le Secrétariat aux coopératives, dans le cadre de son Initiative de développement coopératif, la Community Housing Corporation de Toronto, l'Atkinson Foundation et la Caisse Alterna.

Depuis 1969, il y avait dans l'ensemble Alexandra Park une forte tradition d'implication collective qui prenait la forme d'une association de résidents. Dans les années 90, les résidents se sont mobilisés afin de faire face à l'usage croissant de drogues et à d'autres problèmes sociaux. Ils voulaient eux-mêmes prendre les choses en main afin d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions locales qui pourraient conduire à une amélioration de la santé de leur collectivité. Lors d'un référendum, 72 % des résidents ont voté en faveur de la conversion de leur ensemble de logements en coopérative d'habitation. Le processus de conversion a nécessité dix ans de travail et a été favorisé par le dévouement et l'expertise de la Co-operative Housing Federation de Toronto.

Il ressort de ma recherche que les réactions des membres de la nouvelle coopérative divergent. Alors que certains disent qu'ils ont constaté un sentiment d'appartenance croissant parce que les gens participent à la prise de décisions, d'autres prétendent que rien n'a changé. Pour favoriser la collaboration et la participation de la grande majorité des membres à la prise de décisions, on a mis sur pied des comités actifs et procédé à l'élection annuelle d'un conseil d'administration, des options qui n'étaient pas possibles dans le modèle de logement public traditionnel. Les gens affirment ne pas être toujours d'accord avec les décisions qui sont prises, mais tous respectent le processus démocratique.

Certains membres disent que les efforts déployés pour démontrer l'efficacité des mécanismes de prise en charge communautaire ne sont pas toujours visibles et que les résultats du processus de prise de décisions peuvent être controversés. Certains attribuent cette situation à une courbe d'apprentissage parce que les membres doivent acquérir de nouvelles compétences et faire face à des priorités conflictuelles liées à la gestion d'un ensemble de logements.

Les membres ont aussi décrit les différents avantages et inconvénients. Pour l'essentiel, ils reconnaissent qu'ils disposent des moyens pour faire avancer les choses, mais que des obstacles se dressent devant eux. Par exemple, la diversité ethnoculturelle au sein de la coopérative représente une de ses forces en même temps qu'un défi constant. On y parle plus de 30 langues différentes, alors les membres doivent tenir compte de la multitude de différences dans leurs efforts pour assurer une plus grande participation aux divers niveaux du processus de prise de décisions. Les membres et la direction de la coopérative ont réussi à mettre en œuvre différentes stratégies pour communiquer en plusieurs langues et faire tomber les obstacles linguistiques réels et perçus.

Malgré les nombreuses difficultés, la coopérative Atkinson représente une innovation dans le domaine du logement public. Bien qu'il soit encore trop tôt pour en proclamer le succès ou l'échec, il est évident que les membres font preuve d'engagement et de passion pour assurer la réussite de cette collectivité. ■

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Jorge Sousa à l'adresse sousa@ualberta.ca ou au 780-492-4905.

Une étude de l'ACHRU révèle des lacunes dans la politique concernant les immigrants

Par Marni Cappe, directrice de travaux de recherche à l'ACHRU

On doit toujours aux immigrants les deux tiers de la croissance de la population canadienne. Cependant, selon une étude récente réalisée par l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU), il existe de sérieuses brèches entre les politiques de logement et les politiques visant l'établissement des nouveaux arrivants.

L'étude intitulée « *The Housing Needs of Immigrants and Refugees in Canada* » (mai 2007) brosse un tableau des nouveaux arrivants éprouvant de sérieux besoins de logement dans des marchés de l'habitation coûteux, au sein de villes où l'éventail d'organismes offrant des services d'aide à l'installation des nouveaux arrivants sont souvent coupés de la réalité.

La Dre Sarah Wayland, associée en recherche au Centre d'excellence conjoint pour la recherche en immigration et en intégration (CERIS) de Toronto, a mené la recherche (financée par la SCHL) pour l'ACHRU et s'est penchée précisément sur les aspects essentiels suivants :

- les diverses difficultés que rencontrent les nouveaux immigrants et réfugiés en matière de logement;
- les répercussions de ces problèmes de logements sur le plan de l'établissement et de l'intégration;
- les écarts entre les programmes de logement, et les programmes et les services à l'intention des nouveaux arrivants.

L'étude de la Dre Wayland's s'appuie sur les très nombreuses recherches réalisées, ainsi que sur les ouvrages existants et les résultats du Recensement, y compris l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada réalisée en 2001. Son rapport met en évidence l'écart qui sépare la politique concernant les immigrants et la politique du logement et signale qu'à l'extérieur du Québec, la politique d'immigration relève principalement de la compétence fédérale alors que la politique du logement est de compétence provinciale et municipale. Chaque politique a ses propres complexités, ce qui fait qu'il est difficile de les harmoniser et de les intégrer.

Les politiques visant les immigrants ont pour but d'orienter les nouveaux arrivants pour qu'ils s'adaptent à la vie au Canada, sans tenter de couvrir de façon systématique les besoins de logement, à l'exception de ce qui touche le logement pour les réfugiés bénéficiant d'une aide gouvernementale. Selon l'étude, les politiques du logement actuelles, très variées d'une région à l'autre du pays, ne traitent pas des besoins des immigrants qui s'installent.

Le rapport contient 21 recommandations regroupées sous cinq grandes catégories :

1. coordonner l'adoption des politiques requises (à l'intérieur des paliers gouvernementaux et entre les divers paliers; entre les gouvernements et les ONG);
2. rendre les logements plus abordables (l'engagement du secteur privé est essentiel à cette fin);
3. améliorer les mesures de soutien axées sur le logement pour les populations ayant de grands besoins (en particulier, les réfugiés);
4. mieux intégrer l'information et les services à l'intention des nouveaux arrivants (étant donné que les « amis » transmettent parfois des renseignements erronés);
5. favoriser les partenariats entre les organismes de logement et ceux qui aident les immigrants à s'installer, y compris les fournisseurs de logements (pour faciliter l'accès au logement des nouveaux arrivants).

Deux problèmes fondamentaux sont à la base des recommandations qui concluent le rapport : 1) les immigrants ont besoin d'un meilleur accès à l'emploi et aux marchés du travail pour rehausser leurs revenus et accéder à des logements; 2) il faut de toute urgence des logements plus abordables.

L'étude confirme que les problèmes de politique gouvernementale sont, comme on le dit, de « fichus problèmes » parce qu'ils sont axés sur le lieu, qu'ils sont globaux et qu'ils font intervenir plus d'une compétence et plus d'un secteur. Il n'existe pas de solution miracle ni de source unique de solution. Il faut des structures de collaboration pour résoudre ces problèmes et favoriser une société d'inclusion permettant aux immigrants de vivre une expérience positive à leur arrivée au Canada.

Cette étude a permis à l'ACHRU de mieux comprendre les effets de l'investissement dans le logement sur des aspects autres que le logement et de favoriser un dialogue intersectoriel plus général sur la politique du logement. L'ACHRU est reconnaissante à la SCHL pour l'appui qui a permis la réalisation de ce projet. ■

Cette étude est accessible en ligne à l'adresse www.chra-achru.ca (en anglais seulement). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec la Dre Sarah Wayland à l'adresse svwayland@gmail.com.

Du nouveau à la SCHL — Prévention des incendies dans les collectivités autochtones : manuel et DVD

Dans le cadre d'un programme de prévention des incendies, la SCHL a publié un nouveau manuel de prévention des incendies et produit un DVD d'accompagnement à l'intention des collectivités autochtones afin de réduire les pertes causées par les incendies.

Il y a 2,4 fois plus d'incendies par habitant dans les collectivités des Premières nations que partout ailleurs au Canada. Le taux de mortalité attribuable aux incendies est d'environ 10 fois plus important, le taux de blessures est de 2,5 fois supérieur et les dommages causés sont 2,1 fois plus graves. Des chercheurs engagés par la SCHL ont tenté de comprendre ces statistiques et ont documenté les besoins en matière de prévention des incendies et les pratiques exemplaires de 10 collectivités autochtones établies à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. À partir de cette recherche, la SCHL a produit un manuel intitulé *Prévention des incendies dans les collectivités autochtones* à l'intention des gestionnaires de logements et des pompiers volontaires, ainsi qu'un DVD d'une durée de 20 minutes destiné aux résidents des collectivités.

Les pratiques autochtones en matière de prévention des incendies décrites dans le manuel comprennent les initiatives suivantes :

- Après avoir combattu un feu de broussailles récalcitrant pendant trois jours, la collectivité de Haines Junction, au Yukon, a lancé le programme Intelli-feu. Elle a embauché des travailleurs locaux pour débroussailler afin que tout incendie qui se déclarerait n'aurait pas suffisamment de combustible pour prendre des proportions catastrophiques.
- Les membres de la collectivité de Lower Nicola, en Colombie-Britannique, étaient confrontés à un problème semblable lorsque les résidents allumaient des feux pour brûler des broussailles et des résidus de jardin. Les pompiers volontaires ont donc offert leurs services pour effectuer des brûlages dirigés printaniers qui servent à éliminer ces débris.
- La Première nation de Moose Cree, en Ontario, a fait face à une vague d'incendies causés par des chandelles; le service des incendies a donc mis en place un programme d'utilisation sans risque des bougies offrant des consignes de sécurité aux utilisateurs tout en encourageant les résidents à s'abstenir de s'en servir.
- Les feux de cheminée constituaient un problème pour la collectivité inuite de Nain, à Terre-Neuve-et-Labrador; c'est pourquoi le service des incendies a acheté un hérisson de ramoneur pouvant être utilisé par les résidents. Des pompiers volontaires viendront eux-mêmes ramoner les cheminées des personnes qui ne peuvent faire le travail elles-mêmes.
- La Première nation White Cap Dakota, de la Saskatchewan, dispose d'un certain nombre de programmes qui ont permis de prévenir presque tous les incendies résidentiels pendant 20 ans, un record. Une équipe d'inspecteurs des incendies de Saskatoon visite annuellement chacune des maisons de la collectivité, passe en revue une longue liste de risques d'incendie et donne des conseils aux résidents. Elle vérifie également les extincteurs, les détecteurs de fumée, les sécheuses, les sources de chaleur et l'accessibilité des chandelles, des allumettes et des briquets aux jeunes enfants.
- La Première nation de Kahnawake, au Québec, a adopté une démarche très différente pour réduire le nombre des incendies résidentiels : l'accession à la propriété. Le chef des pompiers a souligné avec fierté que le fait d'être propriétaire augmente de façon marquée l'intérêt des résidents pour les mesures de prévention des incendies : il s'en est suivi une baisse des incendies résidentiels dans la collectivité. Le service des incendies de Kahnawake aide les gens à s'assurer que leurs maisons ne présentent aucun risque d'incendie et il va même jusqu'à passer en revue les plans de construction afin de garantir que les matériaux sont sûrs et conformes au code.

De nombreux sujets sont abordés dans le manuel, y compris l'utilisation sans danger des bougies, l'entretien des cheminées, la prévention des incendies criminels et l'établissement et le développement d'une brigade de pompiers volontaires. La SCHL espère que les pompiers volontaires et les gestionnaires d'habitations des collectivités autochtones se retrouveront dans un grand nombre de ces témoignages et s'inspireront des expériences vécues par leurs collègues. ■

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ian Melzer, directeur, Politiques et recherche visant les besoins en logement, SCHL, par courriel à l'adresse imelzer@cmhc-schl.gc.ca, ou par téléphone au 613-748-2328. Les deux produits sont disponibles gratuitement en composant le 1-800-668-2642 ou en consultant le site Web de la SCHL à l'adresse www.schl.ca.

Le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance produit des Points en recherche sur la phase II de la recherche

La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) appuie une variété d'activités novatrices d'apprentissage qui visent à prévenir et à réduire l'itinérance au Canada. Entre 2003 et 2007, la phase II de l'ancien Programme national de recherche de l'Initiative nationale pour les sans-abri appuyait les activités d'apprentissage dans six domaines prioritaires : 1) les cycles de l'itinérance; 2) l'immigration; 3) l'éducation, l'emploi et le revenu; 4) la santé; 5) la justice; et 6) le Nord.

Le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance produira six sommaires qui passeront en revue les principales conclusions de la recherche et les lacunes en matière de connaissances dans chacun des six domaines prioritaires ci-dessus. Des extraits du Point en recherche portant sur les cycles de l'itinérance figurent ci-dessous. Les cinq autres sommaires seront disponibles à l'automne 2007.

« Lacunes dans la recherche et recherche naissante

1) Logements, services et santé mentale

Il y a un ample consensus sur la question du logement comme pierre angulaire des soins; les opinions divergent cependant sur deux points : 1° le type de logement qui devrait être disponible pour des groupes particuliers de sans-abri; 2° la relation entre le logement, la santé et les services de santé mentale. La principale discordance est surtout entre les organismes avec une structure informelle, fondée sur la réduction des préjudices, et ceux avec un environnement fondé sur des règles.

Karabanow (2005) fait remarquer que certains jeunes répondent mieux à une approche structurée et d'autres, à une approche souple. Dans un même ordre d'idées, Serge *et al.* (2006, 51) recommandent qu'une « approche axée sur les clients, tenant compte des objectifs établis par les clients, peut s'avérer plus souple et plus sensible à leurs besoins comme façon de tenter de mettre un terme à leur entrée cyclique dans des programmes, qu'ils abandonnent au moment d'une rechute puis essaient de nouveau ». À l'heure où l'on semble délaisser les approches structurées de l'itinérance, d'autres recherches nous permettraient de mieux comprendre où et quand une approche souple est plus efficace.

Les raisons pour ces nouvelles orientations programmatiques sont aussi liées à la santé mentale. Les partisans de cette approche plus souple soulignent qu'elle facilite des rôles normaux au sein de la communauté, l'intégration sociale, ainsi qu'une indépendance et un contrôle accrus pour le client (Serge *et al.* 2006). Des études attirent aussi l'attention sur l'efficacité des programmes de réduction des dommages, qui tiennent compte des « réalités » des sans-abri (Dhillon 2005; Kraus 2006; McDonald *et al.* 2006). En effet, la plupart des études signalent le rôle important que la santé mentale joue sur le plan de la stabilité en logement. Il faudrait cependant d'autres études pour mieux comprendre la relation entre la santé mentale des sans-abri et les services relatifs au logement."

"3) Méthodologie – Le besoin de meilleures données

Les débats autour des programmes de logement portent en partie sur des questions de méthodologie et d'indicateurs des résultats. Plusieurs études mentionnent les défis qu'il faut relever pour comparer et analyser ces différentes approches à cause de la grande variabilité de ce qu'on considère comme une « réussite ». En effet, la finalité des approches visant la réduction des préjudices peut être passablement différente de celle des approches structurées, ce qui rend leur comparaison problématique. Il est cependant important de mettre au point des modèles de recherche et des mesures de résultats qui ne sapent pas ces différences essentielles. Le cadre conceptuel longitudinal nécessaire pour étudier le cycle de l'itinérance est exigeant pour les diverses raisons mentionnées précédemment. Il faut concevoir des approches novatrices pour mieux suivre le mouvement et les expériences de vie des personnes (souvent très mobiles) sujettes à l'itinérance durant une longue période.» ■

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec Kareem D. Sadiq, du Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance, Ressources humaines et Développement social Canada, par courriel à l'adresse kareem.sadiq@hrsdc-rhdsc.gc.ca, par téléphone en composant le 819-934-6054, ou encore consulter le site Web de RHDSC : www.sans-abri.gc.ca

Une santé mentale plus faible chez les itinérants

Au Canada, le taux de maladies mentales, de toxicomanie et de comportements suicidaires est plus élevé chez les itinérants que dans le reste de la population, indique un rapport récemment publié par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Le rapport, qui s'intitule *Améliorer la santé des Canadiens : Santé mentale et itinérance*, est le premier de trois rapports sur la santé mentale qui seront diffusés au cours des 18 prochains mois.

Même si personne ne connaît le nombre exact d'itinérants au Canada, selon les données de Statistique Canada, on dénombrait plus de 15 000 personnes dans des refuges le soir du 15 mai 2006, la veille de la journée du recensement. Des recherches indiquent que les itinérants sont plus susceptibles que d'autres personnes à avoir des problèmes de santé mentale.

La santé mentale, c'est plus que l'absence d'un diagnostic de maladie mentale, affirme le rapport. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la santé mentale comme « un état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté ».

Une combinaison de facteurs individuels, socio-économiques, culturels et bien d'autres peut influer sur la santé mentale. Par exemple, les gènes que nous héritons de nos parents et les choses que nous avons apprises pendant notre enfance peuvent avoir une incidence. C'est aussi le cas pour notre mode de vie et notre lieu de résidence, notre éducation, notre revenu et notre emploi, ainsi que nos relations sociales, notre logement et notre quartier.

Ces facteurs, comme d'autres, peuvent avoir une interaction complexe sur la santé mentale qui peut parfois être difficile à saisir, indique le rapport. En nous concentrant sur des groupes précis de la population, comme les itinérants, il est possible d'explorer davantage ces liens. Un certain nombre de facteurs et de déterminants de la santé sont liés, de façon isolée ou combinée, à la santé mentale et à l'itinérance, par exemple, la portion du revenu consacré au logement, les maladies mentales et la toxicomanie, une faible santé mentale, une perte de soutien social et des conflits familiaux.

Les recherches actuelles sur la population itinérante démontrent une prévalence de maladies mentales, de toxicomanie et de comportements suicidaires par rapport à la population en général. De nouvelles analyses des données de l'ISIS, qui ont été recueillies auprès d'un échantillon d'adultes itinérants de Toronto, de Calgary et de Vancouver, révèlent que les troubles mentaux sont les causes les plus fréquentes des visites aux urgences (35 %) et des hospitalisations (52 %) chez les itinérants. Dans la population générale, les raisons principales des visites aux urgences (25 %) sont les blessures et les empoisonnements, tandis que celles liées aux hospitalisations sont les grossesses et les accouchements (13 %).

Le rapport examine également l'efficacité de deux types de politiques et de programmes connexes, soit les programmes de logement et les programmes communautaires de santé mentale. Les évaluations publiées montrent que divers programmes de logement et de santé mentale communautaire encadrent efficacement les itinérants et les aident à trouver un moyen de se sortir de l'itinérance.

Le rapport peut être téléchargé gratuitement à partir du site Web www.cihi.ca/cphi. ■

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Elizabeth Votta à l'adresse evotta@cihi.ca (ou au 613-241-7860, poste 4300) ou encore avec Carol Brulé à l'adresse cbrule@cihi.ca (ou au 613-241-7860, poste 4032).

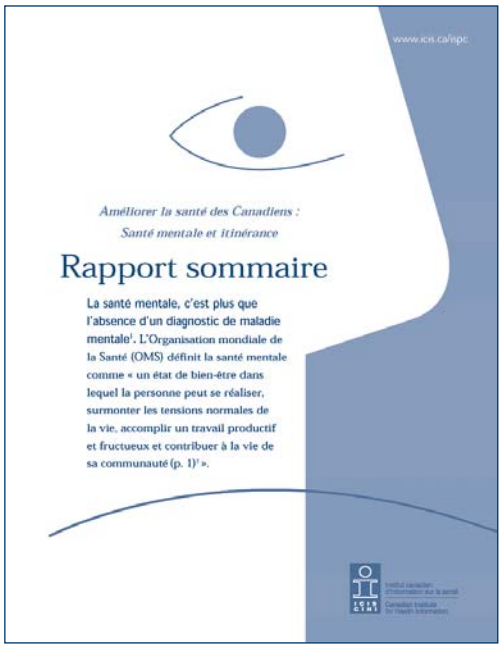
www.icis.ca/espc

Améliorer la santé des Canadiens :
Santé mentale et itinérance

Rapport sommaire

La santé mentale, c'est plus que l'absence d'un diagnostic de maladie mentale[1]. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la santé mentale comme « un état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté (p. 1)[1] ».